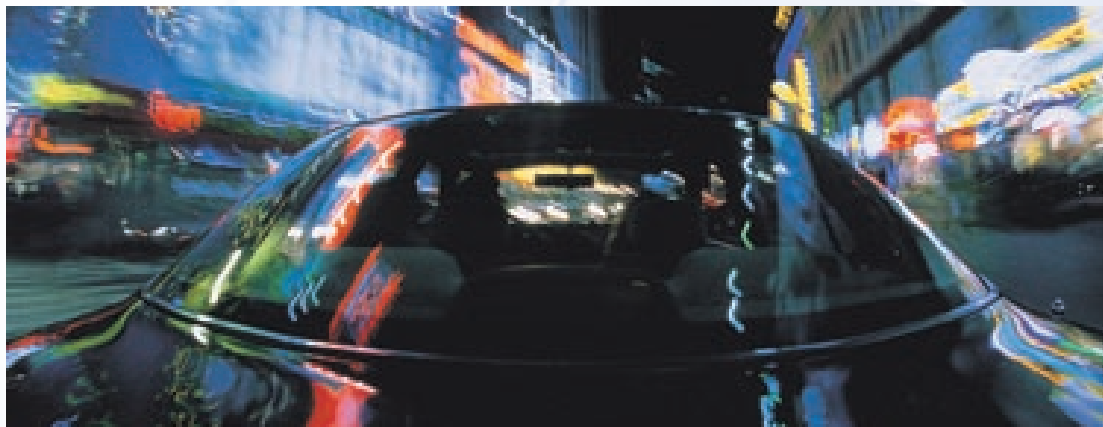


G A R D E À V U E



Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.

R a p p o r t a n n u e l 1 9 9 9

PROFIL DE L'ENTREPRISE

TECHNOLOGIES R.A.N.K.I.N. INC.

UN PARCOURS IRRÉPROCHABLE

André Boulay et Paul-André Savoie, inventeurs du Boomerang® fondent en décembre 1995, les Recherches R.A.N.K.I.N. Chefs de file en innovation, ils s'associent à Peter Lashchuk, le président de Cellular One, détaillant de téléphonie cellulaire ainsi qu'à Robert Nelson, le président de Distribution Automobilité Inc., distributeur nord-américain de systèmes d'alarme et de démarreurs à distance. Ensemble, ils peuvent couvrir tous les aspects de la production et de la distribution du produit Boomerang en Amérique du Nord. Recherches R.A.N.K.I.N. a maintenant fusionné avec Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. Le siège social de Rankin est à Montréal, au Canada. Les techniciens responsables du repérage sont situés au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique et ils peuvent localiser des véhicules et des équipements lourds volés sur l'ensemble du territoire canadien et américain.

PREMIER SUR TOUTE LA LIGNE

L'idée première était simple, mais unique : créer pour le marché nord-américain un système de localisation de véhicules volés et d'objets de valeur. Une fois installé dans un véhicule, un équipement lourd, un conteneur ou un objet précieux, ce système serait en mesure de localiser rapidement le matériel volé.

Seul un réseau de téléphonie cellulaire permettait de réaliser un tel projet. Rankin s'est donc associée au dynamisme de Bell Mobilité et plus récemment, à celui de BC TEL Mobility.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE TECHNOLOGIE UNIQUE

Le Boomerang devient ainsi le premier système de repérage de véhicules volés du monde, à utiliser pleinement le potentiel du réseau de la téléphonie cellulaire avec rapidité et précision. Rankin peut maintenant localiser et récupérer un véhicule volé dans plus de 900 villes nord-américaines. Cette technologie unique est à la disposition d'un vaste nombre, toujours inexploité, de clients potentiels. Le Boomerang devient donc, la pierre angulaire de l'expansion de Rankin. Les consommateurs et les sociétés jouissent ainsi de sécurité et de tranquillité d'esprit.



TABLE DES MATIÈRES

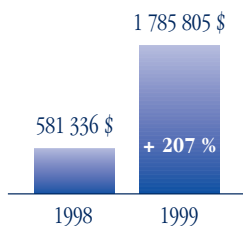
Faits saillants des Recherches R.A.N.K.I.N.	1
Message du Président	2
Technologie Boomerang	4
Cheminement	6
Analyse par la direction	8
États financiers	9
Conseil d'administration et direction	16
Renseignements sur l'entreprise	17

FAITS SAILLANTS DES RECHERCHES R.A.N.K.I.N. - FINANCES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL	1999	1998	AUGMENTATION
		(VÉRIFIÉ)	
Produits d'exploitation de R.A.N.K.I.N.	1 785 805 \$	581 336 \$	207 %
Bénéfice net (perte nette) de R.A.N.K.I.N.	123 509 \$	(10 419) \$	-
Avoir des actionnaires de R.A.N.K.I.N.	123 731 \$	222 \$	-
Nombre de Boomerang vendus de R.A.N.K.I.N.	3 745	687	445 %
Nombre de clients de R.A.N.K.I.N. (non vérifié)	4 982	1 237	303 %

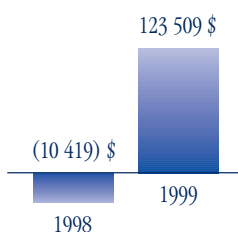
PRODUITS D'EXPLOITATION DE R.A.N.K.I.N.

Exercice terminé le 30 avril (vérifié)



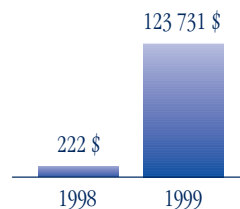
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE R.A.N.K.I.N.

Exercice terminé le 30 avril (vérifié)



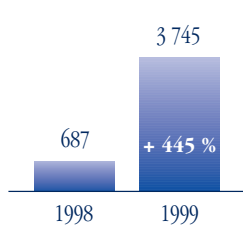
AVOIR DES ACTIONNAIRES DE R.A.N.K.I.N.

Exercice terminé le 30 avril (vérifié)



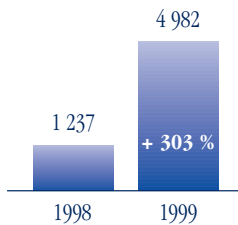
NOMBRE DE BOOMERANG VENDUS DE R.A.N.K.I.N.

Exercice terminé le 30 avril (vérifié)



NOMBRE DE CLIENTS DE R.A.N.K.I.N.

Au 30 avril (non vérifié)



FAITS SAILLANTS DES RECHERCHES R.A.N.K.I.N. - EXPLOITATION

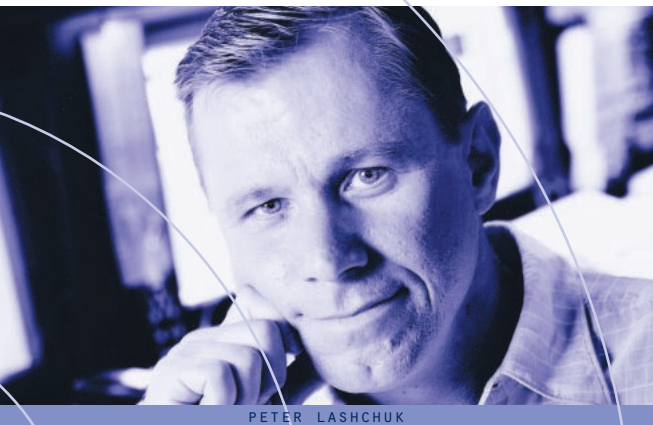
Signature d'un accord d'exclusivité avec Bell Mobilité, un exploitant de réseau au Québec et en Ontario

Signature d'un accord d'exclusivité avec BC TEL Mobility, un exploitant de réseau en Colombie-Britannique

Signature d'un accord avec 16 grandes compagnies d'assurance relatif à des rabais sur les primes d'assurance contre le vol

Contrats avec des multinationales pour la sécurité de leur parc de véhicules

Parfois une idée de génie devient une technologie ayant comme résultat de créer une compagnie qui confectionne un produit synonyme de réussite. Cette société est Rankin qui a décidé d'allier une technologie de pointe à la communication sans fil. Le résultat : un système qui procure des avantages hors pair aux consommateurs et aux entreprises. Son produit Boomerang possède un taux presque parfait de localisation et de recouvrement de véhicules volés, matériel lourd et d'autres objets de valeur générant du coup, d'importantes économies pour ses clients, les compagnies d'assurance et les corps policiers.



PETER LASHCHUK

PARTAGER LA RÉUSSITE, FAIRE FRUCTIFIER

Le moment est venu pour les actionnaires de Rankin, de faire partie d'une équipe gagnante. En trois ans seulement, Rankin a élargi son réseau de distribution au Québec, en Ontario et plus récemment, en Colombie-Britannique, et ce, sans compromettre le réseau de surveillance de Boomerang sur l'ensemble du continent nord-américain. Fait exceptionnel : Rankin, malgré ses frais de démarrage, affiche déjà des résultats positifs, phénomène rare dans le domaine de la haute technologie.

La réussite de Rankin repose sur les éléments suivants : le dévouement et l'engagement des employés, le contrôle des coûts, le perfectionnement du contrôle de la qualité à l'interne, un réseau de distribution établi, sans oublier la force de la direction, notamment celle d'André Boulay, un des inventeurs du Boomerang et Vice-président, Recherche et développement et celle de Ken Helferty, Vice-président, Ventes, opérations et développement. M. Helferty a pu faire bénéficier Rankin de sa vaste expérience acquise dans le secteur du sans-fil chez Bell Mobilité, un des principaux partenaires d'affaires de l'entreprise.

DES CHANGEMENTS PORTEURS D'AVENIR

La dernière année a été marquée par de nombreux changements notamment l'acquisition de Corporation de Capital Cervin inscrite à la Bourse de l'Alberta et l'obtention du nouveau symbole BMG.A sur cette bourse ainsi que le changement de dénomination sociale. Avec la venue du 21^e siècle, l'équipe de la comptabilité, des ventes, du marketing et de la production a été solidifiée. Le Boomerang a souvent bénéficié d'une couverture médiatique très favorable (témoignages de clients satisfaits, localisation et recouvrement de véhicules volés). Cette visibilité accrue s'ajoute au programme publicitaire habituel. Le produit Boomerang est également publicisé par l'entremise des détaillants d'accessoires automobiles ainsi que des compagnies d'assurance qui effectuent la promotion du Boomerang et offrent également aux propriétaires de véhicules équipés d'un Boomerang une réduction de la prime.

LE PRODUIT BOOMERANG POSSÈDE UN TAUX PRESQUE PARFAIT DE LOCALISATION ET DE RECOUVREMENT DE VÉHICULES VOLÉS, DE MATÉRIEL LOURD ET D'AUTRES OBJETS DE VALEUR.



ROBERT NELSON



ANDRÉ BOULAY



KEN HELFERTY

Rankin a pour défi au cours du prochain exercice d'accroître ses ventes au Canada et aux États-Unis et de réévaluer ses produits ainsi que leurs applications afin de faire preuve de compétitivité et conserver ses acquis. À l'heure actuelle, voitures, camions, matériel lourd, navires, conteneurs et cargos peuvent être munis du produit Boomerang. Pour l'avenir, Rankin s'attend à une croissance marquée puisqu'elle ne s'est attaquée qu'à une part infime de l'immense marché inexploité en Amérique du Nord.

À ce stade prometteur de la croissance de l'entreprise, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les actionnaires des Technologies R.A.N.K.I.N. Inc., de partager notre vision et de contribuer à notre expansion.

Peter Lashchuk
Président

Le Boomerang est un système de repérage de véhicules volés et d'objets de valeur, de la taille d'une télécommande. Il est aussi facile à dissimuler dans un ordinateur portable. Contrairement à d'autres systèmes de repérage, le Boomerang ne fait aucunement appel au système de positionnement par satellite « G.P.S ». Le Boomerang tire profit de l'infrastructure des réseaux actuels de Bell Mobilité et de BC TEL Mobility, ce qui permet d'obtenir un taux de recouvrement presque parfait.

Le Boomerang est relié au système électrique du véhicule, uniquement à des fins de chargement. Si la batterie est retirée, le Boomerang continuera de fonctionner pendant plusieurs jours, laissant ainsi à l'équipe de surveillance et de recouvrement de Boomerang suffisamment de temps pour retrouver le véhicule volé.



Pour le transport d'appareils portatifs, l'entreprise offre également un Boomerang muni d'une batterie qui peut être chargée.

On peut également se procurer un Boomerang à l'épreuve des intempéries et muni d'une gaine en caoutchouc souple pour les applications marines. Un modèle distinct est aussi offert pour le transport de marchandises.

En cas de vol, le client communique avec la centrale et le système de localisation est activé. Les représentants de la centrale sont à la disposition de la clientèle 24 h sur 24 h, 7 jours sur 7.

« Une entreprise montréalaise peut retrouver des véhicules volés en 40 minutes... »

The Ottawa Citizen

Un véhicule de localisation spécialement équipé est dépêché dans le secteur. Les techniciens au repérage communiquent avec les corps policiers avec lesquels ils collaborent pour récupérer le véhicule, et très souvent, ces derniers procèdent à l'arrestation des voleurs.

UNE ÉQUIPE GAGNANTE !

Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. ont négocié des protocoles d'intervention avec de nombreux corps policiers. Ces protocoles assurent la réussite du programme de recouvrement du véhicule volé. Une trentaine de corps policiers collaborent avec l'équipe de Boomerang. Le Boomerang jouit déjà de vastes appuis.

« J'ai pris soin de personnellement aviser tout le personnel de notre service de la grande efficacité de cette technologie [Boomerang]. »

Service de police, Ville de Laval

UNE FIABILITÉ HORS PAIR

Grâce à la synergie entre le produit et la technologie, le Boomerang garantit aux clients un taux de recouvrement presque parfait.

Le système de repérage de véhicules volés peut détecter un signal émis d'un stationnement souterrain de cinq étages ou même, d'un conteneur.

Il est pratiquement impossible de détecter, de neutraliser ou de brouiller le signal émis par le Boomerang.

Le Boomerang a permis de retrouver des centaines de véhicules volés et de faire économiser aux compagnies d'assurance plusieurs millions de dollars.

De nos jours, les grandes compagnies d'assurance reconnaissent l'efficacité du Boomerang. Elles offrent aux clients de Boomerang une réduction de prime pouvant atteindre jusqu'à 40 % ou remboursent les frais de surveillance ou encore une partie des frais engagés à l'achat du dispositif.

Le Boomerang est abordable et des frais mensuels minimes sont facturés aux clients.



L'ÉQUIPE BOOMERANG

L'équipe de techniciens à l'installation et à la surveillance de Rankin est répartie au Canada. La localisation et le recouvrement de véhicules et de matériel lourd peut se faire sur tout le territoire canadien et américain. Plus de 150 détaillants reconnus établis au Canada, ainsi que l'équipe de ventes interne, mettent en marché, distribuent et vendent les produits fabriqués par les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.

LA GARANTIE

Si un véhicule volé n'a pas été retrouvé, les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. rembourseront au propriétaire, la somme engagée pour l'acquisition du dispositif, de même que les frais mensuels de surveillance. La garantie Rankin : confiance, qualité et efficacité.

TÉMOIGNAGE DE BELL MOBILITÉ

Bell Mobilité a toujours cherché à s'associer à des partenaires d'affaires stratégiques, aptes à enrichir sa gamme de services. Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. n'y font pas exception. Le taux de recouvrement de 98 % vient bonifier le niveau de services qu'offre Bell Mobilité à ses clients.

Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. en ont étonné plus d'un, car Rankin a su concevoir un produit souvent imité, mais jamais égalé.

Les nouveaux produits et services que les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. proposent à leurs clients sont prometteurs et nous sommes heureux d'avoir été et de continuer d'être, l'un de leurs principaux partenaires d'affaires.



CHARLOTTE BURKE

Charlotte Burke,
*Vice-présidente, Marketing des services
et commerce électronique*
Bell Mobilité

CONSOLIDATION DES ACQUIS

Le succès de toute entreprise repose, pendant son développement, sur la qualité des relations d'affaires qu'elle a établies. Au fil des ans, Rankin s'est associée à deux exploitants dynamiques du secteur des télécommunications du Canada. Il s'agit, dans l'Est, de Bell Mobilité, division du géant BCE Inc., la plus importante compagnie de télécommunications du Canada et dans l'Ouest, de BC TEL Mobility, division de la société récemment formée B.C.T. Telus, auparavant BC TEL Mobility et Telus. Ces alliances permettent aujourd'hui à Rankin de garantir et d'offrir à ses clients un service de qualité irréprochable.

Depuis le début, Rankin a misé sur le partenariat d'affaires stratégique. L'accent soutenu de l'enrichissement de ces partenariats, élément d'une importance capitale pour Rankin, et la mise en marché de nouveaux produits de technologie de pointe évolués permet d'optimiser les acquis. À l'aube du nouveau millénaire, Rankin a déjà utilisé cette formule gagnante et elle est convaincue que cette façon de faire lui permettra de pénétrer le marché américain. Il est reconnu que ce marché est déjà prédisposé au recouvrement des objets de valeur.

LES MARCHÉS POTENTIELS

Rankin entend s'associer à des partenaires stratégiques du secteur du sans-fil dans chacun de ses nouveaux marchés, afin de procurer aux futurs clients de Boomerang, protection et tranquillité d'esprit. Grâce à l'appui de ses partenaires, les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. sont prêtes pour le nouveau millénaire et la société est en mesure de proposer aux clients, peu importe où ils se trouvent, des produits et services fiables.

UNE VISION : L'AMÉLIORATION CONTINUE

L'objectif des Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. est de s'assurer que pour les consommateurs, la marque Boomerang soit synonyme de protection contre le vol et lui confère fiabilité et efficacité. Afin d'atteindre cet objectif, la société a affecté une équipe de spécialistes motivés au perfectionnement du produit.

UN AVENIR DE CROISSANCE ENVIABLE

Rankin croit qu'elle sera en mesure au cours du prochain exercice, de conclure des alliances stratégiques avec d'importants fournisseurs nord-américains de services de communication sans fil. La compatibilité de la technologie Boomerang avec les réseaux cellulaires nord-américains facilitera son lancement aux États-Unis.

PRÊTE POUR L'AN 2000

Certains systèmes informatiques sensibles aux dates pourront confondre, dès le mois de janvier prochain, l'an 2000 avec l'année 1900 ayant été programmés pour reconnaître une date uniquement composée de deux chiffres. Les composants servant au fonctionnement du Boomerang, ne sont limités ni par la date, ni par l'heure. De plus, la société possède suffisamment de stocks pour fabriquer le Boomerang et prévenir les problèmes auxquels pourraient faire face les fournisseurs de Rankin, relativement à toutes difficultés reliées au passage à l'an 2000. Toutefois, en raison du caractère unique du passage à l'an 2000, Rankin n'est pas en mesure d'évaluer l'ensemble des répercussions éventuelles pour ses clients ou les tiers.



Les ventes du Boomerang montent en flèche, tant dans le secteur de détail, que commercial (transport, navigation, gestion de parcs de véhicules et services de sécurité spécialisés).

Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. travaillent déjà au développement de services et de produits évolués destinés à la surveillance du transport de marchandises et d'objets de valeur.

TOUJOURS POUSSER LES FRONTIÈRES

L'équipe de R&D des Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. a l'intention de mettre sur le marché un système de repérage bidirectionnel qui s'activera automatiquement ainsi que d'autres applications pratiques comme des démarreurs à distance et des mécanismes d'ouverture automatique des portières.

Boomerang : Garde à vue !

La présente analyse contient, selon la direction, de l'information pertinente concernant les activités et la situation financière de la société pour son exercice terminé le 30 avril 1999 (« exercice de 1999 »). L'analyse doit être lue parallèlement aux états financiers de la société pour l'exercice de 1999, qui ne sont pas indicatifs de la situation financière et des résultats d'exploitation futurs de la société, car elle sera exploitée activement à l'avenir.

Depuis sa fondation, la société s'est employée à cerner et à évaluer les débouchés en vue de réaliser une transaction importante au sens de la règle 46-501 de la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta. Il s'agissait de l'acquisition par la société de la Corporation de Recherches R.A.N.K.I.N. Après avoir ciblé la Corporation de Recherches R.A.N.K.I.N. comme objet de l'importante transaction, la société s'est entièrement employée, au cours du dernier exercice, à obtenir les approbations réglementaires et à finaliser l'importante transaction. L'acquisition est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1999. Recherches Rankin a été dissoute et intégrée à la société, qui continuera à exploiter et à étendre les activités acquises.

Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. mettent en marché et distribuent le produit breveté « Boomerang » de la société. Le Boomerang est un dispositif qui est au cœur d'un système de repérage d'objets faisant appel à la technologie cellulaire. Ce système permet de localiser des voitures, du matériel lourd et des objets de valeur qui ont été volés. Utilisant les réseaux cellulaires des grandes sociétés de télécommunications régionales, le Boomerang peut détecter un objet se trouvant à l'intérieur d'un édifice, sous terre, dans un conteneur en métal et dans de nombreux autres endroits auparavant inaccessibles.

Les produits d'exploitation proviennent des intérêts créditeurs générés par les fonds que la société a réunis par suite de son premier appel public à l'épargne. Les frais d'exploitation se sont établis à 36 659 \$, soit un montant largement supérieur au montant de 19 660 \$ comptabilisé pour l'exercice de 1998. Cette hausse découle principalement des sommes que la société a investies pour maintenir son inscription à la Bourse de l'Alberta et payer les frais d'agents de transfert et d'inscription ainsi que les frais de bureau et les charges administratives. La perte nette pour l'exercice était de 18 994 \$ comparativement à 19 960 \$ pour l'exercice précédent.

L'importante transaction est entrée en vigueur le 1^{er} mai 1999 et la filiale acquise, Recherches R.A.N.K.I.N., a été dissoute et a fusionné avec la société qui continuera à exploiter et à étendre les activités de Rankin (voir historique et activités de Rankin dans la section « Profil de l'entreprise »). La société financera cette expansion à même sa trésorerie jusqu'à ce qu'elle ait besoin de fonds supplémentaires, qu'elle obtiendra au moyen de facilités de crédit consenties par une institution financière.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. sont exposées à un certain nombre de risques, lesquels pourraient affecter les activités de la société. Parmi eux, il faut soulever la stabilité du niveau de soutien des partenaires d'affaires de Rankin (notamment les fournisseurs de services de téléphonie sans fil et les compagnies d'assurance) et ce, tant au sein de nouveaux marchés, qu'à l'intérieur de ceux dans lesquels Rankin oeuvre déjà. Il faut aussi tenir compte de l'habileté dont fera preuve la société de s'engager dans de nouveaux marchés, tout en maintenant un taux de croissance positif, et de son aptitude à développer des produits novateurs, lesquels dépendent d'une technologie en constante évolution. Le système de repérage breveté du Boomerang est unique, en ce sens qu'il fait appel au réseau de la téléphonie cellulaire afin de localiser des véhicules et des objets de valeur volés. Toutefois, ce système n'est pas le seul du genre à être offert aux consommateurs. Des sociétés d'envergure beaucoup plus grande utilisent la technologie « G.P.S. » et des produits mis en marché par quelques sociétés ayant développé leurs propres technologies de localisation, viennent lui faire concurrence. Cependant, la technologie employée par le Boomerang permet de localiser des véhicules et des objets de valeur volés placés sous terre et même à l'intérieur de conteneurs fermés, ce que la compétition de Boomerang n'est pas à ce jour en mesure d'offrir.

La réussite de la société repose également sur la participation de ses employés clés dont le départ pourrait affecter financièrement l'entreprise.

Financement net des éléments non liquides	(28 994) \$	(29 660) \$	4 773
Financement net des éléments non liquides	(315 636)	(36 642)	4 773
du fonds de roulement	(36 642)	4 773	
trésorerie liés aux activités d'exploitation	(55 630)	18 994	(14 887)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(55 630)	(14 887)	
ACTES DE FINANCEMENT			
CITÉS DE FINANCEMENT			
Émission de obligations			
Émission de obligations	80 000 000	500 000	500 000
Émission d'actions	-	(67 308)	(67 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	80 000 000	(67 308)	172 692

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION | RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de CORPORATION DE CAPITAL CERVIN (maintenant les Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.), de même que toute l'information contenue dans le présent rapport annuel, ont été préparés sous la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils comprennent certains montants établis en fonction des renseignements disponibles et du bon jugement de la direction. Les données financières contenues ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à celles des états financiers.

La direction des Technologies R.A.N.K.I.N. Inc. (auparavant CORPORATION DE CAPITAL CERVIN) dispose de systèmes comptables et administratifs de contrôle internes qu'elle maintient et croit qu'ils fournissent un degré raisonnable de certitude que les transactions financières sont bien inscrites et recensées, et que les états financiers sont adéquatement préparés et les éléments d'actifs de la société, bien comptabilisés et protégés.

Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard de la préparation des états financiers contenus dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité de vérification. Ce comité révisé les états financiers annuels de la société et en fait rapport au conseil d'administration.

Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes des actionnaires, Harel, Drouin et Associés, comptables agréés, dont le rapport suit.



Peter Lashchuk
Président



Christine Boily
Directeure, Finance et opérations

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS |

Aux actionnaires de
CORPORATION DE CAPITAL CERVIN

Nous avons vérifié le bilan de CORPORATION DE CAPITAL CERVIN (nommé Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.) et les états des résultats et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 avril 1999 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 23 juin 1999



RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1999

	1999	1998
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Intérêts	17 665 \$	-
FRAIS D'EXPLOITATION		
Frais de l'agent de transfert et d'enregistrement	14 694	1 243
Honoraires professionnels	3 521	7 859
Promotion et frais de déplacement	-	1 209
Assurances	5 458	901
Taxes, permis et licences	5 551	7 720
Frais de bureau	4 939	-
Publicité	2 369	655
Intérêts et frais bancaires	127	73
	36 659	19 660
PERTE NETTE	18 994 \$	19 660 \$
PERTE PAR ACTION	0,003 \$	0,005 \$
MOYENNE PONDÉRÉE DES ACTIONS EN CIRCULATION	6 192 877	3 747 944

B I L A N

AU 30 AVRIL 1999

	1999	1998
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	72 169 \$	27 805 \$
Dépôts à terme, au coût	-	390 000
Taxe de vente à recevoir	2 850	2 427
Frais payés d'avance	44 828	7 504
	119 847	427 736
ENCAISSE SUJET À DES RESTRICTIONS	370 000	-
	489 847 \$	427 736 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	15 809 \$	14 704 \$
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL-ACTIONS (Note 2)	580 000	500 000
DÉFICIT	(105 962)	(86 968)
	474 038	413 032
	489 847 \$	427 736 \$

AU NOM DU CONSEIL


 Richard Lange, Administrateur


 René Branchaud, Administrateur

Montréal, le 23 juin 1999

Voir les notes afférentes aux états financiers

DÉFICIT

EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1999

	1999	1998
SOLDE AU DÉBUT	86 968 \$	- \$
Perte nette	18 994	19 660
Frais d'émission d'actions	-	67 308
SOLDE À LA FIN	105 962 \$	86 968 \$

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 AVRIL 1999

	1999	1998
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(18 994) \$	(19 660) \$
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement	(36 642)	4 773
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(55 636)	(14 887)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions de catégorie A	80 000	500 000
Frais d'émission d'actions	-	(67 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	80 000	432 692
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation de l'encaisse sujet à des restrictions et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(370 000)	-
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	(345 636)	417 805
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	417 805	-
LIQUIDITÉS À LA FIN	72 169 \$	417 805 \$

Les liquidités comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 1999

1. IDENTIFICATION

La société a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 22 janvier 1997.

2. CAPITAL-ACTIONS**a) Autorisé**

Nombre illimité d'actions de catégorie A, votantes, participantes, sans valeur nominale;

Nombre illimité d'actions de catégorie B, sans valeur nominale, pouvant être émises en série. Les administrateurs sont autorisés à déterminer le nombre d'actions dans chacune des séries et à déterminer la désignation, les droits, les privilèges et les conditions rattachés aux actions de chacune des séries.

b) Déclaré

	1999	1998
6 800 000 actions de catégorie A (6 000 000 en 1998)	580 000 \$	500 000 \$

c) Transactions de l'exercice

Émission de 800 000 actions de catégorie A pour une considération monétaire de 80 000 \$.

d) Actions bloquées

Au 30 avril 1999, 2 000 000 d'actions de catégorie A détenues par les administrateurs sont bloquées et seront libérées par la direction de la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 1999

3. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Effectif le 1er mai 1999, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation des Recherches R.A.N.K.I.N. Research Corporation (« RANKIN »). En contrepartie de l'acquisition, la société a émis des actions du trésor. Suite à cette émission, les actionnaires de RANKIN détiendront approximativement 69 % de toutes les actions émises et en circulation de la société. Bien que juridiquement la société a acquis RANKIN, cette transaction sera comptabilisée selon les principes généraux d'une prise de contrôle inversée où la société sera acquise par RANKIN. En vertu de ces principes, l'impact de ce regroupement d'entreprises se résume de la façon suivante :

Juste valeur de la contrepartie donnée

Valeur attribuée aux actions de Cervin	1 496 000 \$
Frais d'acquisition pour Cervin	37 546
	<hr/>
	1 533 546
Estimation de la juste valeur des actifs nets de Cervin	474 038
	<hr/>
Excédent de la juste valeur de la contrepartie donnée sur les actifs nets tangibles – achalandage	1 059 508 \$

Le 3 juin 1999, la société a modifié sa dénomination sociale de Corporation de Capital Cervin pour Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.

4. PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourraient nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Au 30 avril 1999, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de l'encaisse, taxe de vente à recevoir des comptes à payer et frais courus à payer est comparable à la juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peter Lashchuk
Administrateur

Robert Nelson
Administrateur

André Boulay
Administrateur

Paul-André Savoie
Administrateur

Richard Lange
Administrateur

René Branchaud
Administrateur



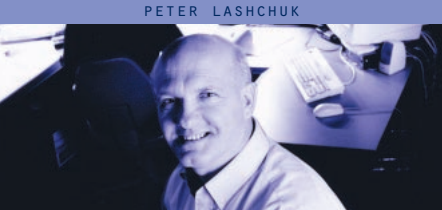
PETER LASHCHUK



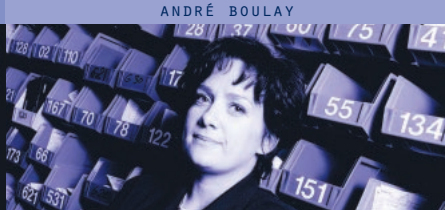
ANDRÉ BOULAY



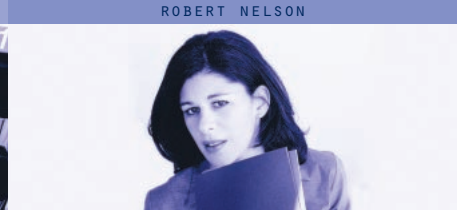
ROBERT NELSON



KEN HELFERTY



CHRISTINE BOILY



LINDA FARHA

DIRECTION

Peter Lashchuk
Président

André Boulay
Vice-président, Recherche et développement

Robert Nelson
Vice-président, Distribution

Ken Helferty
*Vice-président, Ventes,
opérations et développement*

Christine Boily
Directeure, Finance et opérations

Linda Farha
Directeure, Marketing et communications

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

SIÈGE SOCIAL

Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.
9280, boul. de L'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3C5
Téléphone : (514) 234-8722
Télécopieur : (514) 234-3050
Courriel : info@vehicltracking.com
Site Internet : <http://www.vehicltracking.com>

VÉRIFICATEURS

Harel, Drouin et Associés, Montréal

CONSEILLERS JURIDIQUES

Mendelsohn Rosentzweig Shacter, Montréal
Green, Glazer, Nadler et Denino, Montréal

PRINCIPALE INSTITUTION FINANCIÈRE

Banque Royale du Canada

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 26 octobre 1999, à 16 heures
Hôtel Inter-Continental
360, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec)
H2Y 3X4

INSCRIPTION À LA BOURSE DE L'ALBERTA

Les actions de catégorie A des Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.
sont cotées à la Bourse de l'Alberta.
(SYMBOLE : BMG.A)

REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERT

La Compagnie Montréal Trust
1800, ave McGill College, 7^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3K9
Téléphone : (514) 982-7555
Télécopieur : (514) 982-7635

*An English version of this report may be obtained
from the Communications Department of R.A.N.K.I.N.
Technologies Inc., 9280 de L'Acadie blvd., Montreal,
Quebec, H4N 3C5.*



Boomerang® est une marque déposée de Technologies R.A.N.K.I.N. Inc.